



Championnats Fédéraux Individuels 2019 Féminin et Masculin Catégorie Promotion

Version du 14/08/2018
Page 1 / 2

Art. 1 – Organisation.

- A. Le championnat féminin et le championnat masculin se déroulent scratch.
- B. Ils sont organisés en deux phases :
 - ✓ Une première phase départementale les :
 - 09 et/ou 10/02/2019 pour la **ZONE A**
 - 16 et/ou 17/02/2019 pour la **ZONE C**
 - 02 et/ou 03/03/2019 pour la **ZONE B**
 - ✓ Une deuxième phase district (ou région) le 18 et/ou 19/05/2019.
- C. La première phase est qualificative pour la phase district (ou région).
- D. Les égalités au score sont traitées conformément aux dispositions de l'article 23.1 du règlement sportif.

Art.2 – Participation.

- A. Les Championnats Individuels Promotion sont ouverts aux licencié(e)s en règle avec la FFBSQ, quelle que soit leur nationalité.
- B. Moyenne retenue :
 - ✓ Femmes : Moyenne inférieure ou égale à 140 ainsi que les joueuses de 1ère année de pratique sportive
 - ✓ Hommes : Moyenne inférieure ou égale à 150 ainsi que les joueurs de 1ère année de pratique sportive
- C. Listing de référence :
 - ✓ Le listing de référence est le listing des catégories fédérales de Décembre 2018
 - ✓ Rappel : Chaque licencié(e) peut participer dans sa catégorie ou dans l'une des catégories supérieures à sa moyenne.

Art.3 - Engagements.

- A. Phase Départementale :
 - ✓ Le club (ou le sportif licencié individuel) fait parvenir, à son comité départemental (ou au CSD bowling si comité multidisciplinaire) ou à défaut à sa ligue (ou CSR bowling), le bulletin d'engagement, édité et transmis par la structure fédérale concernée.
 - ✓ Les droits d'engagement sont fixés à 16,50 € par joueuse/joueur (hors frais des parties). Le paiement se fait selon les modalités d'inscription définies par le comité départemental ou la ligue concernée qui fixe la date limite de réception des bulletins.
- B. Phase District (ou région) :
 - ✓ Il n'y a pas de droit d'engagement, seules les parties de cette phase sont à la charge des



Championnats Fédéraux Individuels

2019

Féminin et Masculin

Catégorie Promotion

Version du 14/08/2018

Page 2 / 2

qualifiés (ées) et à régler (3.20 € maximum recommandé la partie par joueur) auprès de la ligue (ou CSR) organisatrice de cette phase.

Art.4 – Phase Départementale.

- A. Elle se déroule en un lieu choisi par le comité départemental (ou CSD bowling) ou à défaut par la ligue (ou CSR bowling).
- B. Celui-ci est responsable de l'organisation de cette phase :
 - ✓ Il enregistre les inscriptions et en informe le CNB au plus tard 48 heures après la date de clôture des inscriptions.
 - ✓ Il nomme le ou les arbitres,
 - ✓ Il établit les horaires en accord avec les centres,
 - ✓ Il attribue les pistes,
 - ✓ Il encaisse les frais de parties (3,20 € maximum recommandé/partie) auprès des participant(e)s,
 - ✓ Il règle les frais de parties au centre d'accueil.
- A. La compétition se déroule sur 3 séries de 3 lignes, consécutives ou non, avec changement de pistes à l'issue de chaque série.
- B. Le titre de Champion(ne) Départemental(e) Promotion est attribué sur le total des 9 parties et ce, sous réserve de la participation d'au moins 3 joueurs (euses).
- C. Le nombre de qualifié(e)s pour la phase régionale est de 60% des participants, arrondi à l'entier pair supérieur.
- D. En cas de forfait pour la phase district (ou région), le comité départemental peut repêcher les joueuses/joueurs dans l'ordre du classement de la phase départementale.

Art.5 – Phase District (ou Région).

- A. Elle se déroule dans chaque district (ou région), en un lieu choisi par le district (ou ligue régionale) recevant cette phase.
- B. La ligue est responsable de l'organisation de cette phase :
 - ✓ Elle nomme le ou les arbitres,
 - ✓ Elle établit les horaires en accord avec les centres,
 - ✓ Elle attribue les pistes,
 - ✓ Elle encaisse les frais de parties (3,20 € maximum recommandé/partie) auprès des participant(e)s
 - ✓ Elle règle les frais de parties au centre d'accueil.
- C. La phase district (ou région) se déroule sur 3 séries de 3 lignes, consécutives ou non, avec changement de pistes à l'issue de chaque série.
- D. Le titre de Champion(ne) District (ou Région) Promotion est attribué sur le total des 9 parties.



Championnats Fédéraux Individuels
2019
Féminin et Masculin
Catégorie Promotion

*Version du 14/08/2018
Page 3 / 2*

Art. 6 – Divers.

- A. Tous les règlements de la FFBSQ sont applicables à cette épreuve.
- B. Le Comité National Bowling se réserve le droit d'apporter toute modification nécessaire au bon déroulement de la compétition.



Championnats Fédéraux Individuels
2019
Féminin et Masculin
Catégorie Promotion

Version du 14/08/2018
Page 4 / 2